ARRETE FIXANT LES CANDIDATURES AUX DEUX COMMISSIONS DE LA RECHERCHE DE L'UNIVERSITE DES ANTILLES – SCRUTIN DU 25 NOVEMBRE 2026

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DES ANTILLES

Vu le code de l'éducation notamment les articles D719-1 à D719-40 du code de l'éducation fixant les conditions d'exercice du droit de suffrage, la composition des collèges électoraux et les modalités d'assimilation et d'équivalence de niveau pour la représentation des personnels et des étudiants aux conseils des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel ainsi que les modalités de recours contre les élections ;

Vu les statuts de l'université des Antilles approuvés par le conseil d'administration du 05 décembre 2024 ;

Vu l'arrêté 2026-1027 du 23 octobre 2026 portant organisation des élections des deux commissions de la recherche de l'Université des Antilles

Vu la délibération 2022-02 de la réunion des élus du conseil d'administration de l'université des Antilles du 14 février 2022 portant élection du Professeur Michel GEOFFROY en qualité de Président de l'université des Antilles.

Vu le procès-verbal fait par huissier le vendredi 13 octobre 2026 relatif à l'ordre d'affichage des candidatures.

ARRETE

Article 1 :

Sont candidates, au titre du **collège A**, pour le renouvellement des commissions de la recherche de l'université des Antilles, les listes suivantes :

1. Pour le secteur électoral de la **Guadeloupe** :

Nombre de sièges : 04

Nombre de listes	Nom, Prénom des candidats	Nom de la liste	Soutiens
5	1.Nadège CORDEL 2.Laurent BRUREAU 3. Jacqueline DELOUMEAUX	Chercher ensemble pour nos territoires	
	1.Joëlle GRUTZMACHER-LEVALOIS-BAZER 2.Philippe THOMAS 3.Sarra GASPARD	S'engager pour une université participative, transparente et innovante	
	1. Michel GEOFFROY 2.Séverine BERNARD-ANDOUZE 3.Pascal POULLET	Pour une science à la hauteur des enjeux de son temps	
	1. Marie-Ange ARSENE 2. Alain MAURIN	Valeurs et Action	
	1.Rudy CALIF 2.Gladys LORANGER 3. Ted SOUBDHAN	Recherche, innovation et avenir : Pour une université des Antilles attractive	

2. Pour le secteur électoral de la **Martinique** :

Nombre de sièges : 04

Nombre de listes	Nom, Prénom des candidats	Nom de la liste	Soutiens
4	1.Philippe JOSEPH 2.Christèlle LOZERE 3.Mounim LEBRINI	Pour une université des Antilles d'innovations ancrée dans notre territoire et ouvertes au monde	
	1.Erick NOEL 2.Colette RANELY VERGE-DEPRE 3.Gerry L'ETANG	Pour une recherche plurielle et de qualité	
	1.Moustapha DRAME 2.Clarisse JOACHIM 3.Dabor RESIERE 4.Christina IOSIF	Moustapha DRAME	
	1.Myriam COTTIAS 2.Jean-Raphael GROS-DESORMEAUX 3. Patricia DONATIEN	Des sociétés aux laboratoires, des laboratoires aux sociétés	

Article 2 :

Sont candidates, au titre du **collège B**, pour le renouvellement des commissions de la recherche de l'université des Antilles, les listes suivantes :

1. Pour le secteur électoral de la **Guadeloupe** :

Nombre de sièges : 02

Nombre de listes	Nom, Prénom des candidats	Nom de la liste	Soutiens
4	1.Nicolas ROBIN 2.Hejer BEN JOMAA	DIVERSITE, DYNAMISME ET RAYONNEMENT	
	1. Fateh MEHAZZEM	Science, Innovation et Territoires (SIT)	
	1.Christelle YACOU 2.Gerardo CEBRIAN TORREJON	Faire émerger, faire ensemble, faire aboutir	
	1.Lucie LARGITTE 2.Didier DESTOUCHES	Doubout pou l'U.A.	

2. Pour le secteur électoral de la **Martinique** :

Nombre de sièges : 02

Nombre de listes	Nom, Prénom des candidats	Nom de la liste	Soutiens
3	1.Yann BÉRARD	Ensemble pour l'avenir de notre recherche	
	2.Guenaelle BOUCHER	Pour une Université des Antilles tournée vers l'avenir et ses défis	
	3.Pascal ZONGO	Des moyens pour toutes les recherches	

Article 3 :

Sont candidates, au titre du **collège C**, pour le renouvellement des commissions de la recherche de l'université des Antilles, les listes suivantes :

3. Pour le secteur électoral de la **Guadeloupe** :

Nombre de sièges : 02

Nombre de listes	Nom, Prénom des candidats	Nom de la liste	Soutiens
3	1.Stéphane CHOLET 2.Elizabeth ODACRE	Avenir	
	1.Rosan RAUZDUEL 2.Debora ALLAM-FIRLEY	Ambition et Bienveillance pour une recherche d'Excellence	
	1.Clara PALMISTE 2.Etienne BEZAULT	S'engager pour une université participative, transparente et innovante	

4. Pour le secteur électoral de la **Martinique** :

Nombre de sièges : 02

Nombre de listes	Nom, Prénom des candidats	Nom de la liste	Soutiens
2	1.Stéphanie PARASSOURAMANAIK 2. Kévin SPINASSOU	Ensemble pour l'excellence	
	1.Elsa CORBIN 2.Michel MONLOUIS	Pour une recherche collective, visible et ouverte sur l'avenir	

Article 4 :

Sont candidates, au titre du **collège D**, pour le renouvellement des commissions de la recherche de l'université des Antilles, les listes suivantes :

5. Pour le secteur électoral de la **Guadeloupe** :

Nombre de sièges : 01

Nombre de candidats	Nom, Prénom des candidats	Soutiens
2	1. Jean-Marc BAGGHI	
	1.Audry BETTANT	

6. Pour le secteur électoral de la **Martinique** :

Nombre de sièges : 01

Nombre de candidats	Nom, Prénom des candidats	Soutiens
2	1.Christophe JEAN	
	2.Michelle MONROSE	

Article 5 :

Sont candidates, au titre du **collège E**, pour le renouvellement des commissions de la recherche de l'université des Antilles, les listes suivantes :

7. Pour le secteur électoral de la **Guadeloupe** :

Nombre de sièges : 02

Nombre de listes	Nom, Prénom des candidats	Nom de la liste	Soutiens
2	1.Grégory LETIN 2.Murielle GERMADE	S'engager pour une Université participative, transparente et innovante	
	1.Loic CARDOVILLE 2.Rose-Marie NAIGRE	Ensemble pour une recherche reconnue et tournée vers l'avenir	

8. Pour le secteur électoral de la **Martinique** :

Nombre de sièges : 02

Nombre de listes	Nom, Prénom des candidats	Nom de la liste	Soutiens
1	1.Patrick PLACIDE 2.Giliane MARTY	BIATSS unis pour une université dynamique	

Article 6 :

Sont candidates, au titre du **collège F**, pour le renouvellement des commissions de la recherche de l'université des Antilles, les listes suivantes :

9. Pour le secteur électoral de la **Guadeloupe** :

Nombre de sièges : 01

Nombre de candidats	Nom, Prénom des candidats	Soutiens
2	1.Daniele DUCELIER	
	1.Damien FIGARO	

10. Pour le secteur électoral de la **Martinique** :

Nombre de sièges : 01

Nombre de candidats	Nom, Prénom des candidats	Soutiens
1	1.Stéphanie NACITAS	

Article 7 :

Sont candidates, au titre du **collège DOCTORANTS**, pour le renouvellement des commissions de la recherche de l'université des Antilles, les listes suivantes :

11. Pour le secteur électoral de la **Guadeloupe** :

Nombre de sièges titulaires : 02

Nombre de listes	Nom, Prénom des candidats	Nom de la liste	Soutiens
1	1.Janice DEROCHE 2.Ruben BAGGHI 3.Ludivine LASSERRE 4.Houssine EL JEDDAOUI	UNIV'ACTION	ARES, THEMIX, GWADASTAPS, ANEJAPS, MEDIK WEST INDIES, FAGE, BDE CCJ, FNEO

12. Pour le secteur électoral de la **Martinique** :

Nombre de sièges titulaires : 02

Nombre de listes	Nom, Prénom des candidats	Nom de la liste	Soutiens
1	1.Evelyne BORRHOMÉ 2.Dominique VELASQUES	La voix des doctorants, le madras des savoirs, d'une rive à l'autre	

Article 8 :

La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera porté à la connaissance des tiers en application des dispositions légales et réglementaires en vigueur, enregistré et classé au registre des arrêtés de l'université.
Le présent arrêté est diffusé sur le site internet de l'université.
En application de l'article L711-8 du code de l'éducation, l'arrêté est communiqué sans délai à Monsieur le Recteur de région académique Guadeloupe, Chancelier des universités et Madame la Rectrice de la région académique Martinique.

Pointe-à-Pitre, le 13 novembre 2026

Le Président de l'université des Antilles

Pr. Michel GEOFFROY

VOIES ET DELAIS DE RECOURS

Si vous estimez devoir contester cette décision, vous pouvez former un **recours contentieux** devant le tribunal administratif de la Guadeloupe. Le recours contentieux doit intervenir dans un délai de **deux mois** à compter de la publication de la présente décision. Ce recours peut être déposé par courrier ou directement auprès de l'accueil du tribunal. Le tribunal administratif peut être également saisi par l'application «Télérecours citoyen » accessible sur le site www.telerecours.fr